

**DISPOSITIF SUPPORTANT UNE ENSEIGNE
TEMPORAIRE SIGNALANT UNE OPÉRATION
EXCEPTIONNELLE**

- DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE À L'INSTALLATION
 INFORMATION SUR LE DISPOSITIF ENVISAGÉ

Enseignes temporaires qui signalent des opérations exceptionnelles de moins de trois mois.
(Article E3.1.1.b/ du règlement local de la publicité, des enseignes et pré enseignes du 11 juillet 2011)

Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

Dénomination :

Raison sociale :

n°SIRET (14 caractères) :

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Coordonnées du déclarant

Adresse postale:

Adresse électronique :



Lieu de l'installation

Adresse :

Objet et date de l'opération exceptionnelle

Objet :

du :

au :

Durée de l'installation (limitée à 3 mois maximum)

Pose le :

Dépose le :

Descriptif et caractéristiques du dispositif

surface totale du dispositif au m² :

largeur en m :

hauteur en m :

Adresse du redevable de la TPE -taxe sur la publicité extérieure
(si différente du destinataire de la décision)

Adresse :

n° SIRET (14 caractères):

Description du projet en lien avec l'activité se déroulant dans l'immeuble

Engagement du déclarant

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Signature ⁽¹⁾ :

Fait à :

le :

Pièces obligatoires à joindre à la demande :

- ◆ un justificatif des limites de propriété commerciale de l'entité signalée (copie du bail ou de l'acte de propriété) ;
- ◆ un visuel du dispositif / cotes des surfaces ;
- ◆ une mise en situation du dispositif sur l'emplacement envisagé ;

Le formulaire dûment complété et l'intégralité des pièces énoncées ci-dessus doivent être adressés au Bureau économique, budgétaire et publicité par voie postale⁽²⁾ ou par courrier électronique.

Le dossier ne pourra être instruit qu'après la réception de tous les documents nécessaires.

Le délai d'instruction dans le cas d'une d'autorisation, en fonction de la nature de l'enseigne et de sa localisation, est de 2 mois à compter de la réception du dossier complet.

Date de réception du dossier complet:

(1) L'envoi par mail vaut signature du formulaire dématérialisé

(2) Délai de traitement plus long